

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 32 (1961)

Heft: 2

Artikel: Un ambassadeur du travail jurassien à l'ONU

Autor: J.-Cl.D.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824978>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

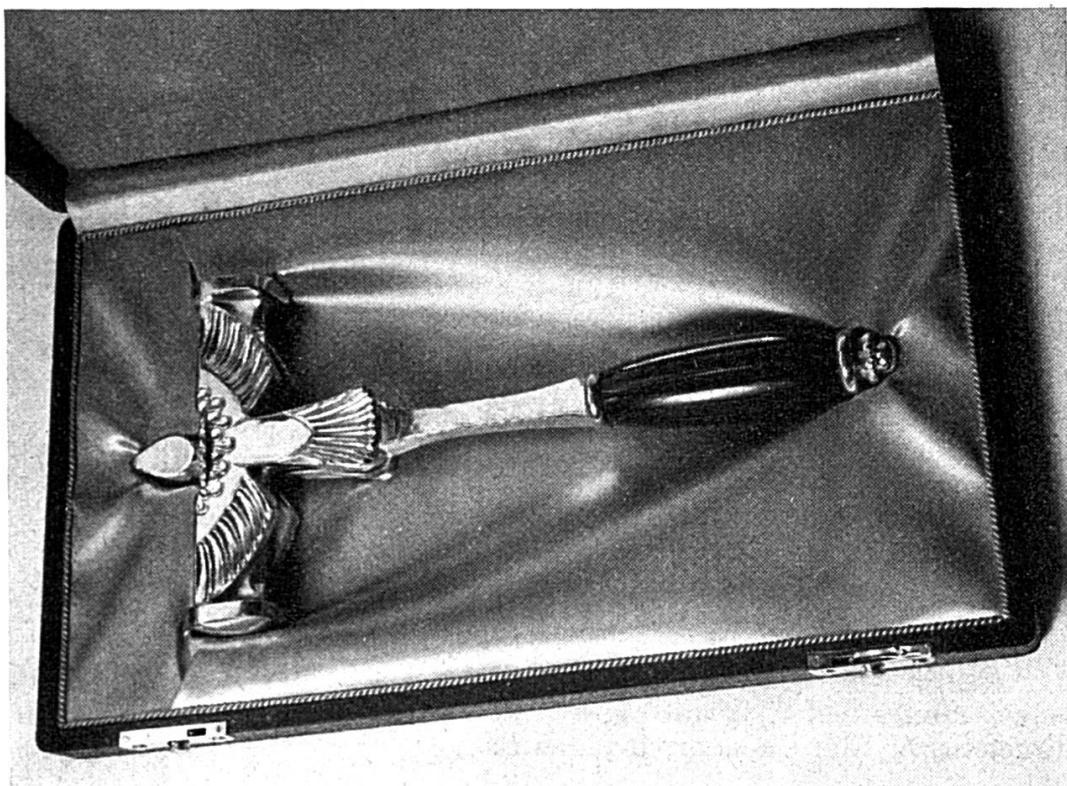
Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un ambassadeur du travail jurassien à l'ONU

Photo Enard, Delémont

Cliché ADIJ No 466



Le 12 octobre 1960 fut la date d'une séance tragi-comique à l'ONU. On n'avait jamais vu cela : ni aux Nations Unies, ni même peut-être dans les parlements les plus turbulents.

C'est, en effet, ce jour-là que M. Khrouchtchev joua du soulier, en frappant avec force sur le pupitre pour protester contre le délégué philippin. A la fin de la séance, M. Boland, le président irlandais de l'assemblée générale, voulant remettre à l'ordre le délégué roumain, brisa sur son bureau le marteau qui lui sert, selon la tradition anglo-saxonne, à diriger les séances de la centaine d'Etats souverains, membres de l'ONU. Les débats furent ajournés dans un désordre indescriptible.

M. Boland ne pensait pas alors que son geste provoquerait un échange de correspondance entre New York City et... Reconvilier.

C'était méconnaître l'esprit d'initiative des Jurassiens, notamment des dirigeants de l'Usine métallurgique Boillat S.A. qui, après avoir coulé un marteau d'orfèvrerie classique, à double tête, d'une longueur de vingt-neuf centimètres, demandèrent à l'artiste chaux-de-fonnier,

Charles Hirschy, de l'orner d'une colombe aux ailes déployées, et l'envoyèrent à M. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU en l'accompagnant de la lettre suivante :

Monsieur le secrétaire général,

A l'écoute du monde derrière des frontières qui ne retiennent rien de ses bruits et ne nous écartent en aucune manière des préoccupations du reste de l'humanité, nous avons entendu le coup de marteau du 12 octobre 1960. Cet outil brisé ne fut sans doute qu'un fait divers, et nous faillirions à notre souci d'objectivité et de vérité en lui attribuant toute velléité de symbole ou d'allégorie.

Mais l'ONU ne saurait se passer d'un instrument de travail nécessaire à ses assemblées. Permettez donc à une entreprise métallurgique de lui offrir ce nouveau marteau, confectionné en un laiton coulé dans ses creusets.

Nous aurions pu choisir, dans l'assortiment d'un artisan, l'outil qui se jut, par sa forme et sa facture, le mieux prêté à l'usage que nous lui assignions : il eût figuré par-delà sa destination propre, l'emblème de l'effort humain, la marque tangible de cette volonté originelle faite loi pour chacun et pour tous les siècles. Nous avons voulu faire mieux. En lui conservant toute sa valeur de symbole, nous avons orné notre marteau du signe par excellence de la paix : la colombe. L'exécution en fut confiée à un orfèvre de chez nous et c'est ainsi qu'un homme de l'art se joint à une usine métallurgique pour souhaiter que l'outil, issu de leur commune volonté de vous être utiles, devienne pour l'ONU un instrument de concorde.

Au reçu de cette lettre, le secrétaire général de l'ONU répondit en ces termes aux dirigeants de l'Usine Boillat, MM. Etienne de Coulon, directeur, et Elie Gueissaz, ingénieur :

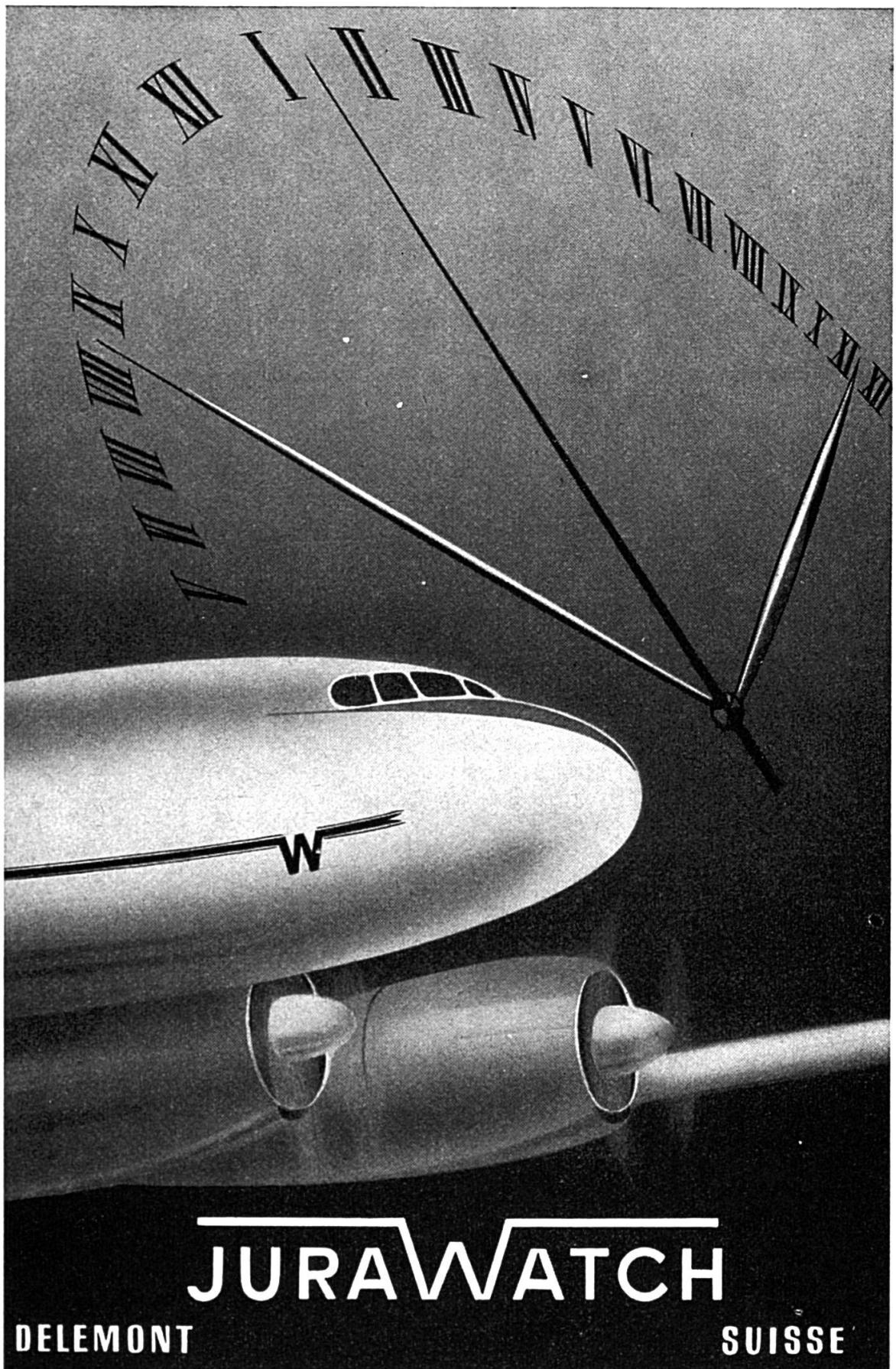
Messieurs,

En réponse à votre lettre du 15 décembre 1960, je tiens à vous remercier sincèrement du message qu'elle contenait et de l'original marteau qui y était joint. J'ai noté, en particulier, que l'artiste avait uni ses efforts à ceux d'une usine métallurgique pour produire ce précieux outil. Je suis heureux de l'accepter dans l'esprit avec lequel vous l'avez offert ; j'y vois la marque d'un désir commun de contribuer à faire de l'Organisation des Nations Unies un instrument d'harmonie pour l'humanité.

Puisse ce cadeau jurassien à l'ONU être considéré par tous comme un symbole de paix. Car, si les dirigeants jurassiens n'ont pas voulu jouer les pères Noël, c'est pourtant peu avant la Nativité qu'ils l'ont expédié à New York City.

Et ce cadeau, précisons-le, ne fut adressé à son destinataire qu'après avoir fait l'objet de maintes études. N'est-ce pas parmi plus de cent projets présentés par M. Hirschy à M. Etienne de Coulon que ce dernier se décida ?

La recherche du poids à donner au marteau n'a-t-elle pas été l'occasion pour la famille Hirschy et le personnel de son atelier de « jouer »





Fiduciaire P. Gobat

Téléphone (032) 6 45 61 **MOUTIER** Avenue de la Poste 26
Téléphone (032) 6 19 49 **CRÉMINES** Ch. postaux IVa 4885

Comptabilité
Fiscalité
Expertises

1006



La bicyclette appréciée pour sa bienfacture

Pour tous renseignements
et prospectus, s'adresser aux

**Usines Condor S.
A.
à Courfaivre**

Agents
dans les principales localités

Téléphone (066) 3 71 71

1019

le rôle de M. Boland ? Il fallait, en effet, que le marteau ne fût ni trop lourd ni trop léger. Trois marteaux furent alors exécutés et présentés à l'Usine métallurgique Boillat S.A. où l'un d'entre eux fut cassé à force d'essais...

'Toutes les précautions ont été prises, on le voit, pour que cet ambassadeur du travail jurassien à l'ONU fasse honneur au Jura.

Un ambassadeur qui ne témoigne pas seulement de la qualité de nos industries mais de la tournure d'esprit originale et plaisante des Jurassiens.

J.-Cl. D.

La Suisse à l'heure nucléaire

Dans une étude fort intéressante qu'il a consacrée aux sources d'énergie, le Dr h. c. A. Winiger de Zurich commence par rappeler que notre civilisation matérielle repose sur deux piliers : les matières premières que la nature met à la disposition de l'homme et de ses industries, et les sources d'énergie, indispensables pour de nombreux processus de fabrication. L'être humain utilise aujourd'hui, en énergie, pour se vêtir, se nourrir, se créer un habitat, travailler et voyager, plus de dix fois la quantité de calories qu'il lui faut pour s'alimenter.

Avant d'aborder le problème que nous proposons à l'attention de nos lecteurs, rappelons qu'en 1958, notre pays a consommé près de 80 milliards de kWh d'énergie brute. De cette masse d'énergie, le charbon a produit 26 %, les forces hydrauliques 25 %, les combustibles liquides 43 %, le bois et la tourbe 6 %. On constate une part croissante des combustibles liquides à l'ensemble de la consommation, au détriment notamment du bois et du charbon. Quant à l'énergie hydro-électrique, sa production augmente rapidement ; cependant, dans quelques décennies, les cours d'eau les moins rentables seront exploités ; c'est pourquoi le problème du gaz naturel et celui de l'énergie nucléaire sont étudiés maintenant déjà avec tout le sérieux qu'ils méritent. A moins que nous ne trouvions, sur notre propre territoire du pétrole, du gaz naturel et des matières fissiles, notre dépendance de l'étranger en matière énergétique grandira considérablement d'ici la fin du siècle.

Mais le problème énergétique ne doit pas être considéré uniquement du point de vue de l'approvisionnement en énergie de notre pays. Il comporte également un autre aspect : les perspectives qu'il offre à notre industrie des machines et des appareils qui servent à exploiter les sources, à produire l'énergie, à la distribuer et à la transformer en énergie mécanique. C'est pourquoi l'économie privée s'intéresse si intensément au domaine de l'énergie nucléaire. Notre génération et les générations futures seront appelées à faire un effort particulier, à consacrer des milliards de francs pour la construction de nouvelles usines hydro-électriques, les recherches dans le domaine nucléaire, la prospection du sol dans l'espoir d'y trouver du pétrole et du gaz naturel, la construction d'oléoducs et l'installation de raffineries. Mais, s'il